



Mairie de  
**HORBOURG-WIHR**

## CONSULTATION DES PARENTS D'ELEVES

### RYTHMES SCOLAIRES A APPLIQUER A LA RENTREE SCOLAIRE 2018

DGS

Madame, Monsieur,

Le décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques permet de déroger au décret dit « Peillon » en autorisant la commune à organiser l'enseignement sur 4 jours.

A ce jour, dans la commune de Horbourg-Wihr, les 24 heures d'enseignement hebdomadaire sont organisées sur 8 demi-journées, de la façon suivante :

**Lundi-mardi-et jeudi** : 6 heures d'enseignement par jour ;  
**Mercredi matin et vendredi matin** : 3 heures d'enseignement par demi-journée.

Par ailleurs, des nouvelles activités périscolaires (NAP) se déroulent le vendredi après-midi.

Afin de privilégier la concertation, la commune souhaite permettre aux parents d'élèves d'exprimer leur avis quant à un éventuel retour à la semaine de 4 jours à partir de la rentrée scolaire 2018.

Cette organisation aurait pour effet de concentrer les 24 heures d'enseignement sur les journées du **lundi, du mardi, du jeudi et du vendredi (6 heures d'enseignement par jour)**, et de supprimer l'organisation des NAP le vendredi après-midi.

Aussi, si vous souhaitez nous faire part de votre souhait, je vous invite à remplir le questionnaire ci-dessous et à le retourner à l'école pour le **9 octobre 2017 au plus tard**.

La décision finale reviendra au directeur académique des services de l'éducation nationale, au vu des propositions conjointes de la commune et des conseils d'école, ces derniers devant également se prononcer.

Fait à Horbourg-Wihr le 14 septembre 2017

Le Maire



Philippe ROGALA

Nom : .....

Prénom : .....

**Souhaitez-vous un retour à la semaine des 4 jours pour la rentrée 2018-2019 ?** OUI   
(cocher une des deux cases)

Raisons de votre choix (facultatif) : NON

Date :

Signature :